

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1911)
Heft: 4

Artikel: Rapport de la Commission de soirée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-242911>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Proposition concernant le bulletin.

Le Comité a reçu de M. le professeur Claparède une proposition concernant le bulletin que M. le Président soumet à l'assemblée.

M. *Claparède* désirerait voir se répandre au dehors les idées étudiées à la Société pédagogique. Plusieurs le méritent et il serait excellent que le public s'intéressât à ses travaux. Pour cela, il faudrait que le *Bulletin* se transformât légèrement et que, sans vouloir lui prêter l'allure d'une « revue », on lui fît revêtir, par quelques modifications touchant soit les conditions d'abonnement, soit la rédaction elle-même, un caractère nouveau d'un intérêt plus pratique et d'une diffusion plus intense.

Après une discussion à laquelle prennent part M^{lle} Willy, MM. Claparède, Baatard, J. Dubois et Lescaze, la question est renvoyée au Comité avec mandat de rapporter dans le plus bref délai.

2° Rapport de la Commission de soirée.

Au nom de cette commission, M. le Président informe l'assemblée que la soirée annuelle est fixée au samedi 16 décembre prochain et se donnera dans les salons de la Maison communale de Plainpalais. La Commission s'est assurée le concours d'artistes de valeur pour la partie littéraire et de l'excellent orchestre Toscano pour le bal. Elle espère donc que les sociétaires et leurs parents et amis répondront nombreux à son appel.

3° De la discipline.

par M. Emmanuel Duvillard.

M. le Président rappelle que notre collègue, M. Duvillard, a bien voulu se charger de présenter un rapport sur cette importante question de la discipline. L'auteur s'est documenté à de nombreuses sources; il a élaboré un très substantiel travail dont il donne lecture et que nous reproduisons tel qu'il nous a été remis :

LA DISCIPLINE

En traitant de la discipline, la question est si complexe qu'il est prudent d'avertir le lecteur qu'on ne pourra la ré-